



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la Séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 4 juin 2018 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents messieurs les conseillers Gaétan Boulerice, Alain Dumouchel, Marc Gaudreau, Daniel Racette et Alain Poissant ainsi que madame la conseillère Annie Lussier.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Félix Champagne-Picotte était présent. La séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. Faits saillants du rapport financier 2017
7. **LÉGISLATION**
 - 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018
 - 7.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mai 2018
 - 7.3 Mandater le Directeur général à devenir commissaire à l'assermentation
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
 - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
 - 8.2 Signataires – Caisse Desjardins des Moissons
 - 8.3 Achat d'un téléphone cellulaire pour le Directeur général
 - 8.4 Nomination accès aux services du gouvernement du Québec - ClicSÉCUR
 - 8.5 Résolution mandatant le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code Municipal
 - 8.6 Autorisation à la direction générale pour renouveler l'adhésion à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
 - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller M. Daniel Racette
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10.1 Comité de la gestion de la sécurité publique – Le conseiller M. Gaétan Boulerice
 - 10.2 Embauche d'un pompier permanent à temps partiel
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
 - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le conseiller M. Alain Dumouchel
12. **GESTION DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF (OBNL), DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS ET DES PARCS**
 - 12.1 Comité de la gestion des organismes à but non lucratif (OBNL), de la politique de la famille et des aînés et des parcs – La conseillère Mme Annie Lussier
13. **GESTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
 - 13.1 Responsable de la gestion de l'aménagement du territoire – Le conseiller M. Marc Gaudreau
 - 13.2 Demande d'autorisation relative aux usages conditionnels pour effectuer du remblai sur le lot 3 992 782 de monsieur René Sédillot pour une mise en valeur de cette terre agricole
14. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE, DE LA CULTURE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
 - 14.1 Comité de la gestion de la bibliothèque, de la culture et des technologies de l'information – La conseillère Mme Annie Lussier
15. **GESTION DU COMITÉ DE L'ÉCOLE DE SAINT-ÉDOUARD**
 - 15.1 Responsable de la gestion du comité de l'école de Saint-Édouard – Le conseiller M. Gaétan Boulerice
16. **COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES**
 - 16.1 Responsable du comité des ressources humaines et affaires juridiques – Le maire M. Ronald Lécuyer
17. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
18. **VARIA**
 - 18.1 Nomination des membres du comité des Ressources humaines
19. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**



No de résolution
ou annotation

4.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-06-094 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juin 2018 avec l'ajout de la nomination des membres du Comité des ressources humaines au Varia.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	NOM	PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	P	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE

Six (6) personnes présentes dans la salle

5.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

- **Monsieur Arthur Boulerice – 259, rue Principale** : Il souhaite réserver la grande salle pour les activités des personnes âgées le mercredi en après-midi pour une période du 13 juin au 29 août. La vérification des disponibilités a déjà été faite.
 - Il sera contacté en avant-midi pour la signature du contrat.
 - De plus, il est avisé que s'il pleut, l'école pourrait avoir besoin de la salle pour les cours d'éducation physique, il en sera tenu informé.
- **Madame Claudine Boulerice – 574B, rang des Sloan** : Elle a des questionnements concernant un avis de modification du rôle de l'évaluation foncière.
 - Elle sera contactée au plus tard la semaine prochaine.
- **Madame Chantal Viau – 539, rang des Sloan** : Elle a fait une demande de permis de construction en décembre
 - Le suivi sera effectué demain sans faute.

6.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017

7.

LÉGISLATION

18-06-095 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	NOM	PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE

18-06-096-Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mai 2018

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mai 2018, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	NOM	PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE

18-06-097 Mandater le Directeur général et secrétaire-trésorier à devenir commissaire à l'assermentation

ATTENDU QUE le ministère de la Justice peut nommer certaines personnes pour agir comme commissaire à l'assermentation ;

ATTENDU QUE le ministère de la Justice reconnaît qu'un secrétaire trésorier peut devenir commissaire à l'assermentation ;

ATTENDU QUE le ministère de la Justice reconnaît que le secrétaire trésorier peut assermenter uniquement dans les limites de sa municipalité ;

ATTENDU QUE le ministère de la Justice décrète qu'un montant de 5,00 \$ en honoraire pour chaque serment ;



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Édouard veut donner un bon service à ses citoyens et citoyennes et qu'il y a quelques demandes dans l'année ;

IL EST PROPOSÉ DE MANDATER le Directeur général et secrétaire-trésorier, Félix Champagne-Picotte, à devenir Commissaire à l'assermentation.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Parti	Vote	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	P	# 5 – Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE

8. FINANCES ET ADMINISTRATION

18-06-098 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

CONSIDÉRANT QUE la direction générale, en vertu du règlement n° 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **156 970,51 \$**; **ET QUE** ce rapport soit classé sous le numéro **2018-06** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Parti	Vote	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE

18-06-099 Signataires – Caisse Desjardins des Moissons

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de modifier la liste des personnes autorisées à signer les effets bancaires au nom de la municipalité de Saint-Édouard auprès de la caisse Desjardins des Moissons ;

CONSIDÉRANT QUE madame Christine Tremblay n'est plus à l'emploi de la municipalité de Saint-Édouard ;

IL EST PROPOSÉ DE NOMMER monsieur Félix Champagne-Picotte, Directeur général, comme signataires de tous les effets bancaires, au nom de la municipalité de Saint-Édouard, à la Caisse Desjardins des Moissons, **D'AJOUTER** monsieur Daniel Racette, maire suppléant, **DE CONSERVER** monsieur Ronald Lécuyer, maire, **ET DE RETIRER** les noms de madame Christine Tremblay et monsieur Carl Simard.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Parti	Vote	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	P	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE

18-06-100 Achat d'un téléphone cellulaire pour le Directeur général

CONSIDÉRANT QUE cet appareil est essentiel dans cette fonction pour des fins de sécurité, d'efficacité et de disponibilité dans ses tâches ;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense n'avait pas été prévue lors de l'adoption du budget de l'année 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'utilisation du cellulaire seront d'environ 45 \$ par mois ;

IL EST PROPOSÉ D'ACHETER un téléphone cellulaire pour combler les besoins du poste de Directeur général **ET QUE** les dépenses déjà engagées et à venir en lien avec l'appareil et son utilisation soient **PAYÉES** via le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Parti	Vote	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE



No de résolution
ou annotation

18-06-101 Nomination de monsieur Félix Champagne-Picotte – accès aux services du gouvernement du Québec ClicSÉQR – entreprises et mon dossier pour les entreprises

CONSIDÉRANT QU'IL n'y a plus de responsable principal ayant accès aux services du gouvernement du Québec ClicSÉQR suite au départ de madame Tremblay ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER monsieur Félix Champagne-Picotte, Directeur général, **À CONSULTER** le dossier de l'entreprise (municipalité de Saint-Édouard) et agir au nom et pour le compte de l'entreprise (municipalité de Saint-Édouard), pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise (municipalité de Saint-Édouard) pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne; **D'EFFECTUER** l'inscription de l'entreprise (municipalité de Saint-Édouard) aux fichiers de Revenu Québec; **DE SIGNER** une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise (municipalité de Saint-Édouard), y renoncer ou la révoquer, selon le cas; **D'EFFECTUER** l'inscription de l'entreprise (municipalité de Saint-Édouard) à clicSÉQR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises; **À CONSULTER** le dossier de l'entreprise (municipalité de Saint-Édouard) et agir au nom et pour le compte de l'entreprise (municipalité de Saint-Édouard), conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, pouvant être consulté sur le site Internet de Revenu Québec et pouvant être accepté **ET DE RETIRER** le nom de madame Christine Tremblay, comme responsable principal.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 – Daniel Racette	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

18-06-102 Résolution mandant le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal

ATTENDU QUE conformément à l'article 1065 du *Code municipal*, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances ;

ATTENDU QUE l'article 1066 du *Code municipal* qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci ;

IL EST PROPOSÉ QUE conformément à l'article 1066 du *Code municipal*, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du *Code municipal*, pour et au nom de la municipalité de Saint-Édouard.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

18-06-103 Autorisation à la direction générale pour adhérer à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)

CONSIDÉRANT les avantages offerts par la COMAQ en ce qui a trait à la formation et au développement continu ;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour l'adhésion pour six mois est de 255 \$ taxes non incluses pour chaque renouvellement ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER le Directeur général à adhérer à la *Corporation des officiers municipaux agréés du Québec* **ET DE PAYER** cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 – Daniel Racette	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	



No de résolution
ou annotation

9.

GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

Rapport du responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller M. Daniel Racette

10.

GESTION DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du responsable du comité de la gestion de la sécurité publique – Le conseiller M. Gaétan Boulerice

18-06-104 Embauche d'un (1) pompiers à temps partiel pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard

CONSIDÉRANT le publipostage du mois d'avril dernier ;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur des services sécurité incendie a reçu une (1) candidature ;

CONSIDÉRANT les recommandations du Directeur des services sécurité incendie ;

IL EST PROPOSÉ D'EMBAUCHER sous probation monsieur Mathieu F. Dorris comme pompier à temps partiel en date du 4 juin 2018, conditionnellement :

- à la remise à la municipalité dans un délai raisonnable des documents suivants :
 - le dossier de conduite à la SAAQ ;
 - le document de vérification des antécédents judiciaires ;
 - les attestations des formations pertinentes et nécessaires à l'emploi ;
- à la réussite des tests physiques pertinents à l'emploi ;

QU'UNE période probatoire d'un an, suivant l'embauche s'applique, **QU'À** tout moment, pendant la période de probation, il peut être mis fin au lien d'emploi par la municipalité, **QU'UNE** évaluation est réalisée par la municipalité afin de déterminer s'il y aura recommandation d'une embauche permanente ou pas au Conseil municipal.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Vote	#	Nom	Vote
# 1	Annie Lussier	O	# 5	Daniel Racette	O
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6	Alain Poissant	O
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :		
# 4	Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
				ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
				ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
				REJETÉ	

11.

GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

Rapport du responsable de la gestion du réseau routier – Le conseiller M. Alain Dumouchel

12.

GESTION DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF (OBNL), DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS ET DES PARCS

Rapport du responsable du comité de la gestion des organismes à but non lucratif (OBNL), de la politique de la famille et des aînés et des parcs – La conseillère Mme Annie Lussier

13.

GESTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Rapport du responsable de la gestion de L'aménagement du territoire – Le conseiller M. Marc Gaudreau

18-06-105 Demande d'autorisation relative aux usages conditionnels pour effectuer du remblai sur le lot 3 992 782 du cadastre du Québec de monsieur René Sédillot pour une mise en valeur de cette terre agricole

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur veut emprunter la montée du Moulin et la rue Principale pour se rendre sur le site ;

CONSIDÉRANT QUE la superficie à remblayer est de seulement 1,89 hectare ;

CONSIDÉRANT QUE le coût des dommages aux infrastructures pourrait s'avérer plus important que le rendement de la terre ;

CONSIDÉRANT QUE le projet comporte des lots situés dans les municipalités de Saint-Mathieu et Saint-Philippe, mais que les camions passeraient sur nos routes pour y accéder ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme a statué et recommande de rejeter la proposition par la résolution CCU-2018-001 ;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT les nouveaux éléments apportés au Conseil ;

IL EST PROPOSÉ DE REJETER la demande d'autorisation relatives aux usages conditionnels pour effectuer du remblai sur le lot 3 992 782 du cadastre du Québec de monsieur René Sédillot pour une mise en valeur de cette terre agricole.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 - Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 - Marc Gaudreau	P	Maire suppléant :			

14. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE, DE LA CULTURE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

Rapport du responsable du comité de la bibliothèque, de la culture et des technologies de l'information – La conseillère Mme Annie Lussier

15. **GESTION DU COMITÉ DE L'ÉCOLE DE SAINT-ÉDOUARD**

Rapport du responsable du comité de gestion du comité de l'école de Saint-Édouard – Le conseiller M. Gaétan Boulerice

16. **COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES**

Rapport du responsable du comité des ressources humaines et affaires juridiques – Le maire M. Ronald Lécuyer

17. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

18. **VARIA**

18-06-106 Nomination des membres du Comité des ressources humaines et affaires juridiques

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 18-05-069 de créer un Comité des ressources humaines et affaires juridiques a été adoptée ;

CONSIDÉRANT QUE ce comité doit être composé du maire et de deux conseillers municipaux ainsi que le Directeur général et le consultant en ressources humaines, monsieur Raynald Mercille ;

II EST PROPOSÉ DE NOMMER monsieur Ronald Lécuyer en tant que président, monsieur Daniel Racette, maire suppléant, monsieur Alain Poissant, conseiller municipal, monsieur Félix Champagne-Picotte, Directeur général et monsieur Raynald Mercille, consultant en gestion du personnel et relations de travail comme membres du Comité des ressources humaines et affaires juridiques.

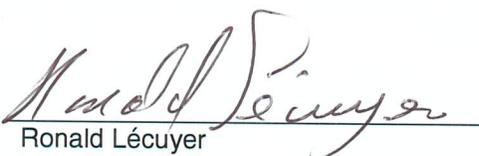
Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 2 - Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 - Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 - Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

19. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

18-06-107 Levée de l'assemblée

II EST PROPOSÉ DE LEVER la présente séance à 20 h 46.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 2 - Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 - Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 - Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			


Ronald Lécuyer
Maire


Félix Champagne-Picotte, urbaniste
Directeur général et secrétaire-trésorier